



Utilisation de ViaTrajectoire par les internes Version 6.0

Prérequis

Un compte nominatif vous sera créé pour utiliser ViaTrajectoire et celui-ci vous suivra tout au long de votre activité médicale (internat et post-internat). Au démarrage d'un nouveau semestre, une habilitation sur l'unité dans laquelle vous venez d'être nommé vous sera nécessaire. Celle-ci vous sera attribuée sur demande au référent unité ou établissement de votre affectation.

Pour utiliser les modules Sanitaire et Grand-Age, il vous faut l'habilitation « Prescripteur médical ».

Module Sanitaire



Soins de Suite et de Réadaptation

Un SSR assure les missions suivantes : des soins médicaux, curatifs et palliatifs ; de la rééducation et réadaptation ; des actions de prévention et d'éducation thérapeutique ; la préparation et l'accompagnement à la réinsertion familiale, sociale, scolaire ou professionnelle. On distingue deux catégories de SSR : les SSR polyvalents et les SSR spécialisés.



Hospitalisation A Domicile

L'HAD est une forme d'hospitalisation à temps complet au cours de laquelle les soins sont effectués au domicile de la personne. Elle assure des soins non réalisables en ville car trop complexes, trop intenses ou trop techniques, pour des personnes qui ont besoin de continuité des soins et d'une équipe de coordination pluridisciplinaire et médicalisée.



Unité de Soins Palliatifs

Les USP sont des unités spécialisées qui ont une activité spécifique et exclusive en soins palliatifs. Elles assurent une triple mission de soins, de formation et de recherche. L'USP accueille de façon temporaire ou permanente toute personne atteinte de maladie grave, évolutive, mettant en jeu le pronostic vital, en phase avancée ou terminale et lorsque la prise en charge nécessite l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire ayant des compétences spécifiques.



Programme d'accompagnement du retour à domicile après hospitalisation

Le PRADO est un dispositif de l'assurance maladie proposant la mise en relation avec un conseiller chargé de faciliter la transition hôpital-ville et le suivi post-hospitalisation à domicile, favorisant ainsi la récupération du patient et la prise en compte de ses besoins spécifiques. Cet accompagnement s'étend, en 2019, du retour à domicile post-maternité, aux sorties d'hospitalisation post-chirurgie, en passant par l'accompagnement des pathologies chroniques : patients post-décompensation cardiague, épisode exacerbé de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).



Ouvrez le menu « Sanitaire » puis cliquez sur :

- « Créer un dossier », si vous souhaitez initialiser un dossier ;
- « TDB Prescripteur », si vous souhaitez accéder à un dossier déjà créé.

A droite de l'écran, cliquez sur «**Orientation**» et «**Volet médical**» pour les compléter.

Cliquez sur

■ Sauvegarder puis sur

✓ Valider

Pour modifier le volet, cliquez sur ✓ Modifier puis sur ✓ Valider

Module Grand-âge



Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Un EHPAD est dédié à l'accueil des personnes âgées en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile. C'est une structure médicalisée qui accueille en chambre individuelle ou collective et qui offre, en plus de l'aide à la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, repas ...) et des soins médicaux personnalisés, les services tels que la restauration, la blanchisserie, les animations...



Unité de Soins de Longue Durée

Les USLD mettent en œuvre des moyens médicaux plus importants que dans les EHPAD. Elles accueillent des personnes âgées, qui, en plus de leur perte d'autonomie, nécessitent une surveillance médicale constante et un accès à un plateau technique minimum ainsi qu'une aide importante en matière de soins et pour les gestes de la vie quotidienne.



Résidence Autonomie

Les Résidences Autonomie (anciennement RPA et Logement-foyer) sont conçues pour accueillir dans un logement des personnes âgées majoritairement autonomes qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez elles. Elles ne sont pas, en principe, destinées à recevoir des personnes qui ont besoin de soins médicaux importants ou d'une assistance importante dans les actes de la vie quotidienne.

- Ouvrez le menu « Grand-âge » puis cliquez sur :
 - « Créer un dossier », si vous souhaitez initialiser un dossier ;
 - « Mes dossiers », si vous souhaitez accéder à un dossier déjà créé.
- A droite de votre écran, cliquez sur « Volet médical » pour le compléter.



- Cliquez régulièrement sur Sauvegarder pour enregistrer les données saisies.
- Cliquez sur Valider quand vous considérez que le remplissage du volet médical est définitif.

Consultez le triptyque « Demandeur Grand-âge » pour plus de précisions sur l'utilisation.

Support ViaTrajectoire Nouvelle-Aquitaine infos@viatrajectoire-na.fr 0805 690 656 www.viatrajectoire-nouvelle-aquitaine.fr